



Independent observer
of the Global Fund

L'INITIATIVE (EXPERTISE FRANCE) ACCROIT PLUS QUE JAMAIS SON APPUI À LA LUTTE CONTRE LE VIH, LA TUBERCULOSE ET PALUDISME

Suite aux Appels à projets lancés le 1 décembre 2021, L'Initiative a accordé un soutien financier global de plus de vingt-quatre millions d'euros (24.085.630 euros) à 20 projets à travers le monde. S'il est vrai que le principe même qui aiguillonne et gouverne un tel appui n'a rien d'inédit en soi, il n'en demeure pas moins que chaque ressource mobilisée pour la lutte contre les trois maladies revêt une importance capitale qui mérite d'être souligné. Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, il n'est peut-être pas inutile de rappeler brièvement ce qu'est L'Initiative : sa vision, sa mission, son histoire, son identité de rôle et d'action.

Qu'est-ce que L'Initiative ?

Créée en 2011 et mise en œuvre par Expertise France, L'Initiative est une facilité mise en œuvre par Expertise France, financée et placée sous la tutelle du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères dans le cadre de la contribution française au Fonds Mondial de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme. Elle appuie des programmes à moyen termes à visée catalytique, afin de faire évoluer les pratiques et les politiques de santé. Mieux encore, elle accompagne les acteurs locaux et nationaux, dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des programmes de lutte contre les pandémies. Très concrètement, la mise en œuvre de L'Initiative s'articule à ce jour autour de trois axes centraux : les assistances techniques, les projets d'intervention ou de recherche opérationnelle, et les programmes pilotes. [« Le Canal Projets de L'Initiative permet de subventionner des projets structurants de 24 à 48 mois. Les propositions soutenues répondent à des enjeux prioritaires et sont complémentaires des programmes soutenus par le Fonds mondial ».](#)

Le moins que l'on puisse dire c'est que le rôle de L'Initiative est indispensable et crucial. Le bilan chiffré (voir ci-dessus) de ses 10 premières années d'existence en atteste.



Source : <https://www.initiative5pour100.fr/mandat-de-linitiative>

L'actualité de L'Initiative

Reconnue pour son mécanisme et son expertise au fil des années, la proportion de la contribution française au Fonds mondial confiée à L'Initiative s'est vue augmenter au fil des cycles de financement. Au titre du cycle triennal 2017-2019, L'Initiative a bénéficié d'un budget de 25 millions d'euros par an en moyenne, sa dotation budgétaire globale est passée à près de 39 millions d'euros annuels pour la période 2020-2022. Plus récemment encore à l'occasion de la septième reconstitution des ressources du Fonds mondial qui s'est tenue à New-York le 21 septembre 2022, Emmanuel MACRON le président français, a non seulement salué le rôle majeur de L'Initiative, mais il lui a surtout dédié davantage de moyens afin qu'elle puisse assurer ses missions et maximiser son impact. L'extrait de son [discours](#) est clair et explicite :

« Cet exercice de reconstitution sera également l'occasion de faire monter en puissance le programme qu'on appelle « L'Initiative » en lui dédiant 20 % de notre contribution totale [1,6 milliard d'euros]. Ce mécanisme, qui est porté par notre opérateur Expertise France, garantit l'accès des pays les plus vulnérables aux ressources du Fonds. Ce qui veut dire que très concrètement, dans les quarante pays

que nous avons accompagnés, notre mécanisme permet de remédier aux problèmes d'absorption, d'assurer la coordination entre les différents acteurs locaux et de fournir une expertise technique qui est indispensable. Il faut maintenant que L'Initiative puisse dédier une partie substantielle de ces ressources additionnelles, là aussi, à la formation des personnels de santé en lien avec l'Académie de la santé mondiale de l'Organisation mondiale de la santé car sans les femmes et les hommes de terrain, notre lutte est vaine ».

En clair, L'Initiative a vu sa contribution augmenter de 5% à 20% en 11 ans. Pour reprendre une expression bien camerounaise, on dira que « L'Initiative a percé ». Autrement dit, L'Initiative jouit d'une reconnaissance, qui s'est traduite par l'attribution d'un rôle plus important dans le dispositif central de la politique française de coopération internationale dans la lutte contre les pandémies. En tout cas, la mise en perspective de son identité de rôle et d'action permet assurément de mieux comprendre le cadre dans lequel sont attribués les soutiens financiers évoqués à l'entame de cet article.

Les axes du financement des appels à projets 2022 de L'Initiative

L'Initiative a axé ses appuis financiers autour des thématiques suivantes :

- Renforcement des systèmes de santé (6 projets, 6 942 331 €)
- Populations vulnérables (11 projets, 13 513 927 €)
- Recherche opérationnelle (3 projets, 3 629 372 €)

Au-delà des montants importants octroyés, l'analyse de ces axes dévoile une approche systémique qui vise à renforcer la riposte contre les trois maladies. En effet, sans un système de santé robuste il ne peut y avoir de lutte efficace contre le VIH, la tuberculose et le paludisme. D'ailleurs, la pandémie Covid-19 nous a récemment rappelé, au prix d'un nombre effroyable de décès, cette vérité essentielle. C'est en ce sens également qu'il faut comprendre cet autre passage du [discours](#) d'Emmanuel Macron :

« [...] nous devons insister sur la robustesse de nos systèmes de santé partout dans le monde, ce qui suppose d'investir massivement, rapidement, en tenant la cible des six milliards de dollars spécifiquement alloués à cet objectif et promis par le Fonds sur le prochain cycle ».

Si le renforcement des systèmes de santé est une nécessité impérieuse, l'implication des populations, en l'occurrence les populations clés et vulnérables dans l'amélioration de leur état de santé et de leur bien-être l'est tout aussi. *Laudato si'* (tout est lié). En fait, la situation des populations clés et vulnérables peut être considérée aujourd'hui comme l'un des principaux étalons de mesure du niveau d'impact des investissements, politiques et pratiques de lutte contre les trois maladies. Autrement dit, pour mesurer ou apprécier les politiques de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme dans un pays, il suffit de se référer à la manière avec laquelle les populations clés et vulnérables sont traitées : ont-elles accès aux services de santé de qualité et adaptés? Jouissent-elles des droits civils et politiques ou d'un régime de protection spécifique adapté à leur situation de vulnérabilité? Existe-t-il un véritable politique de lutte contre les inégalités hommes/femmes et les violences basées sur le genre? La liste des questions est loin d'être exhaustive. Ce qui précède n'est qu'un aperçu de ce qui est en jeu. « [Devant la dissémination inégalitaire des risques sanitaires et des conditions d'accès aux soins de santé, la défense des droits humains est un enjeu primordial](#) ». Et ça, L'Initiative l'a parfaitement compris, les porteurs de projets et les projets sélectionnés s'inscrivent dans cette perspective.

La recherche opérationnelle, moins souvent évoquée dans le discours et les pratiques ne constitue pas moins un élément central dans la lutte contre les pandémies.

L'appel à projets « VIH, VPH et cancers associés » de L'Initiative, s'inscrit résolument dans une visée catalytique. En soutenant les projets « destinés à tester et/ou valider des stratégies innovantes en vue

d'améliorer l'accès, la qualité et l'efficacité des services de prévention, de diagnostic et de prise en charge précoce des cancers liés au le virus du papillome humain (VPH) chez les personnes vivant avec le VIH (PVVIH) », L'Initiative entend résolument faire évoluer les pratiques et politiques. Elle entend donner aux décideurs et politiques des données scientifiques et objectifs pour entre autres :

- Promouvoir la vaccination contre le VPH auprès des adolescent.es et des jeunes adultes, notamment au sein des populations clés (HSH, travailleuses du sexe, etc.);
- Généraliser l'intégration du dépistage du VPH et de la prise en charge précoce des lésions précancéreuses dans les consultations de santé sexuelle et reproductive mais aussi dans le suivi de routine des PVVIH.

Soulignons plus largement qu'Expertise France souhaite constituer un réseau d'expert pour la contractualisation de missions d'expertise technique pour le compte de L'Initiative VIH, tuberculose, paludisme et systèmes de santé. Vous trouverez toutes informations utiles à ce sujet [ici](#).

Au demeurant, il y a de bonnes raisons de penser que le choix des axes de financement de L'Initiative n'a rien d'anodin. Il s'inscrit dans le prolongement/complémentarité du Fonds mondial. Il suffit de se référer à deux des quatre principaux objectifs de la [Stratégie du Fonds Mondial 2017-2022](#) :

- Mettre en place des systèmes résistants et pérennes pour la santé ;
- Promouvoir et protéger les droits humains et l'égalité de genre.

À l'échelle des ressources nécessaires pour la lutte contre les trois maladies, au moins 18 milliards dollars USD selon le Fonds Mondial, un tel financement (24.085.630 euros) peut paraître insuffisant et ne représenter qu'une goutte d'eau dans l'océan, mais soulignons que sans l'action de L'Initiative cette goutte manquerait. Dans le long combat pour mettre un terme aux trois maladies à l'horizon 2030, chaque centime, disons-nous plus haut, compte. Espérons dès à présent que tous les projets sélectionnés rencontreront la promesse des fleurs. Des milliers de vies en dépendent sans doute.

Pour en savoir plus sur les résultats de l'Appel à projets 2022 :

<https://www.initiative5pour100.fr/actualites/article/projets-selectionnes-en-2022-519>

[Read More](#)
